



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2017, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2018 :

19 janvier 2018	–	17 h 00	20 juillet 2018	–	17 h 00
16 février 2018	–	17 h 00	17 août 2018	–	17 h 00
16 mars 2018	–	17 h 00	21 septembre 2018	–	17 h 00
20 avril 2018	–	17 h 00	19 octobre 2018	–	17 h 00
18 mai 2018	–	17 h 00	16 novembre 2018	–	17 h 00
15 juin 2018	–	17 h 00	21 décembre 2018	–	17 h 00

Donné à Ville d'Estérel, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2017.

\_\_\_\_\_  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut dans le journal *Accès, LE Journal des Pays-d'en-Haut* et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 29 novembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2017.

\_\_\_\_\_  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier